



Mairie de ~~SAINT PARDOULT~~

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du: *3 août 2023*

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : *Saint Pardoult*  
le *17/10/2023*

Le Maire,



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique**  
**+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de ANTEZANT LA CHAPELLE

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du: 03/08/2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : ANTEZANT LA CHAPELLE

le 23 OCT. 2023

Le Maire,



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique**  
**+ Délibération Conseil Municipal**

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune d'Aulnay certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du 21 août 2023.

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à Aulnay, le 20 octobre 2023

Le Maire,  
Stéphane CHEDOUTEAUD



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
- Délibération Conseil Municipal**

Mairie de

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de Blanzay s/Bne  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15  
jours au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du :

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : Blanzay s/Bne

le 04.07.2023



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de **COISERT**  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du : **10 juillet 2023**

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : **Coisert**

le **12/07/2023**

Le Maire  
**MADAME LE MAIRE**  
**Marie-Noëlle GIRAUD**



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique**  
**+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de COURCELLES

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de COURCELLES  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du: 13/07/2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : COURCELLES

Le 18/10/2023



Le Maire,  
Philippe HARMEGNIES

**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique**  
**+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

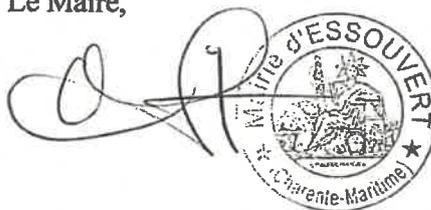
Le Maire de la commune de **ESSOUVERT**  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15  
jours au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du: 08.08.2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : ESSOUVERT.

le 4 Octobre 2023

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'Mairie d'ESSOUVERT' at the top and 'Charente-Maritime' at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a windmill and trees.

**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de La Jarrie Audouin

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de La Jarrie Audouin certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du : 11 août 2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : La Jarrie Audouin

Le 04/10/2023

Le Maire, M. Jacky RAUD



***Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal***

Mairie de



**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de **LES EGLISES D'ARGENTEUIL**  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du :

24 Août 2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : **LES EGLISES D'ARGENTEUIL**

le 08/11/2023

Le Maire,



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de LOULAY  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du: 12 juillet 2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : Loulay

le 12 juillet 2023

Le Maire,

Le Maire,

M. Maurice PERRIER



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique**  
**- Délibération Conseil Municipal**

Mairie de LOZAY (17330)

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de LOZAY (17330)  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du : 25 août 2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : LOZAY

Le 19 octobre 2023

Le Maire

Jean-Michel CHARPENTIER



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de Nuailé sur Boutonne

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de Nuailé sur Boutonne certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du : **03 août 2023**

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : Nuailé sur Boutonne

Le 03 octobre 2023

Le Maire, B. Pommier

  
  
Bruno Pommier

**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de Paillé

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de Paillé certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du : 05/07/2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : Paillé

Le 24/10/2024

Le Maire,



***Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal***

Mairie de Poursay-GARNAUD

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de Poursay-Garnaud  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du: 25/08/2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : Poursay-Garnaud  
le 18/10/2023

Le Maire,

D. BOUIN



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique**  
**+ Délibération Conseil Municipal**

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de St Georges de Longuepierre certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du: 4 août 2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : St Georges de Longuepierre

Le 19 octobre 2023

Le Maire, Maurice PINEAU



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

La Maire de la commune de Saint-Jean-d'Angély, certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du : 28 août 2023 et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : Saint-Jean-d'Angély

le 19 octobre 2023

Pour la Maire, par délégation  
L'Adjoint à l'Urbanisme

Jean MOUTARDE



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique**  
**+ Délibération Conseil Municipal**

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de Saint Martial  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du: 11 août 2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci, soit jusqu'au 17 octobre 2023

Fait à : Saint Martial

le 08 septembre 2023

Le Maire,  
F. GUAY



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal**

**Mairie de Saint Pierre de l'Isle**

**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de Saint Pierre de l'Isle, Michel LALAIZON certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du: 16 aout 2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci soit le 17 octobre 2023 inclus.

Fait à : Saint Pierre de l'Isle  
Le 18 octobre 2023

Le Maire,  
M. LALAIZON



**Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT**

**Enquête publique**

**Certificat d'affichage de l'avis d'enquête**

Le Maire de la commune de Vergné certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du : 26 juillet 2023

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : Vergné

Le 17 octobre 2023

Le Maire,  
Brigitte DAVID



**Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal**

Mairie de VERVANT

Projet de parc éolien sur la commune  
de SAINT-PARDOULT

Enquête publique

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de VERVANT  
certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été  
publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours  
au moins avant le début de l'enquête,  
soit à partir du :

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à : VERVANT

le 25 octobre 2023

Le Maire,

TRICHET Marie-José  
Maire



Ce Certificat est à renvoyer à la Préfecture à l'issue de l'enquête publique  
+ Délibération Conseil Municipal